

Réunion téléphonique du 9 janvier 2018

P.V. n° 11

Présents : MM. GUIGNARD - BOESSO – CHARBONNIER.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

COUPE FEMININE NOUVELLE-AQUITAINE

3^{ème} Tour :

La Commission homologue les résultats des 14 matches de ce tour.

Calendrier du 4^{ème} tour :

12 matches avec **14** vainqueurs du 3^{ème} tour + **10** entrants.

Les **4 dernières exemptes** (qui rentreront lors du prochain tour : 1/8èmes de finale) sont :

- **A.S.J. Soyaux Charente (2)**
- **F.C. Girondins de Bordeaux (2)**
- **A.S.M.U.R.**
- **F.C.E. Mérignac Arlac.**

La Commission a procédé à la constitution de **3** groupes géographiques puis le tirage est effectué dans les locaux de la LFNA à Puymoyen par Melles SAINVÉ (assistante administrative) et DECHAINÉ (Service civique).

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **DIMANCHE 28 JANVIER 2018 à 14H30.**

La durée du match est de 1 H 30 en deux mi-temps de 45 minutes, **Il n'y a pas de prolongation.** Il sera fait application de l'épreuve des coups de pied au but si les équipes sont à égalité à la fin de la rencontre.

Les arbitres et les arbitres-assistants seront désignés par les C.D.A des clubs recevants.

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe visiteuse.

Les frais des officiels restent à la charge du club recevant (**réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place**).

Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION !!!

- LA REGLE DES REMPLACEES-REMPLOCANTES S'APPLIQUE.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD